

**ARRETE ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL
D'AVANCEMENT DE GRADE**

Le Président de la Communauté de Communes OSARTIS-MARQUION,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L. 522-23 à L. 522-31 du code général de la fonction publique ;

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité ;

Vu la délibération n°15/M02/20 en date du 26 février 2015 portant détermination des ratios promus/promouvables après avis du comité technique en date du 13 janvier 2015 ;

Vu l'arrêté RA 2021/623 portant établissement des Lignes Directrices de Gestion en date du 27 septembre 2021 après avis du comité social territorial en date du 22 décembre 2020 ;

ARRETE

ARTICLE 1 - Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année **2025** est établi comme suit :

FILIERE ADMINISTRATIVE

Avancement au grade de : Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
BOURDON Justine	Adjoint administratif	01/11/2025
DECORBIÉ Karine	Adjoint administratif	01/11/2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
4	0	4

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
2	0	2

Avancement au grade de : Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
CARLIER Cathy	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	01/11/2025
MANTEL Marilyne	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	01/11/2025
FELD Peggy	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	01/11/2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
4	0	4

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
3	0	3

Avancement au grade de : Rédacteur principal de 2^{ème} classe

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
AHLOUCHE Sandy	rédacteur	01/11/2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Avancement au grade de : Attaché principal

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
COMBLE Stéphane	Attaché	01/11/2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
2	1	1

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	1	0

FILIERE TECHNIQUE

Avancement au grade de : Adjoint technique principal de 2^{ème} classe

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
GUEANT Serge	Adjoint technique	01/11/2025
DUQUENNE Isabelle	Adjoint technique	01/11/2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
10	5	5

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
2	1	1

Avancement au grade de : Technicien principal de 1^{ère} classe

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
PERU Fabrice	Technicien principal 2 ^{ème} classe	01/11/2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	1	0

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	1	0

FILIERE ANIMATION

Avancement au grade de : Animateur principal de 1^{ère} classe

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
HUYGUEBART Stéphanie	Animateur principal 2 ^{ème} classe	01/11/2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

FILIERE MEDICO-SOCIALE

Avancement au grade de : Agent social principal de 2^{ème} classe

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
ASSET Karine	Agent social	01/11/2025
PUMA Ludivine	Agent social	01/11/2025
DOREZ Angélique	Agent social	01/11/2025
BAILLEUL Marie-Hélène	Agent social	01/11/2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
8	0	8

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
4	0	4

Avancement au grade de : Agent social principal de 1^{ère} classe

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
POITEAU Frédérique	Agent social principal 2 ^{ème} classe	01/11/2025
ARSAC Odile	Agent social principal 2 ^{ème} classe	01/11/2025
COLELLA Monique	Agent social principal 2 ^{ème} classe	01/11/2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
5	0	5

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
3	0	3

Avancement au grade de : Aide-soignante de classe supérieure

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
LESAGE Martine	Aide-soignante de classe normale	01/11/2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
3	0	3

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

FILIERE SPORTIVE

Avancement au grade de : Educateur des APS principal de 2^{ème} classe

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
SUDRIE Rémy	Educateur des APS	01/11/2025
FARGEAS Sébastien	Educateur des APS	01/11/2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
2	2	0

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
2	2	0

ARTICLE 2 - Le présent tableau d'avancement sera transmis au **Centre de Gestion du Pas-de-Calais** qui en assurera la **publicité** conformément aux dispositions de l'article L. 522-26 du code général de la fonction publique susvisé.

ARTICLE 3 - Le présent tableau d'avancement sera transmis au comptable de la collectivité.

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

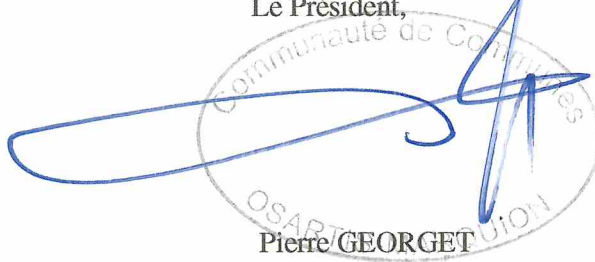
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Publié le :

Fait à Vitry en Artois, le 23 octobre 2025

Le Président,

A handwritten signature in blue ink is written over an oval stamp. The stamp contains the text "Communauté de Communes" at the top, "OSART" in the middle, and "FONCTION" at the bottom. The signature is a stylized, cursive script that loops around the stamp.

Pierre GEORGET